



LE DÉPARTEMENT

Direction de la Solidarité 81
Service Tarification et Planification

ACCUEIL FAMILIAL – PROCEDURE D'AGREMENT

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- Le formulaire de demande d'agrément complété, daté et signé (*dossier joint*)
- Une pièce d'identité (carte d'identité ou titre de séjour)
- La photocopie du livret de famille
- Le bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois pour la personne sollicitant l'agrément et pour toutes les personnes majeures vivant au domicile
- Un certificat médical attestant que l'état de santé du candidat à l'agrément n'est pas incompatible avec l'accueil de personnes âgées ou handicapées
- Une attestation sur l'honneur portant sur l'état de santé des personnes vivant au foyer, mentionnant que celui-ci n'est pas incompatible avec l'accueil de personnes âgées ou handicapées
- Un plan des locaux réservés aux personnes accueillies
- **Les justificatifs des ressources des 3 derniers mois**
- L'avis d'imposition
- Bail et quittance de loyer ou **échancier des emprunts**
- Engagement à rédiger par écrit :
 - à souscrire un contrat de placement conforme au contrat type,
 - à souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile spécifique,
 - à accepter le contrôle et le suivi social et médico-social effectué à domicile,
 - à accepter de suivre les formations proposées

BUDGET

Ressources mensuelles	accueillant	conjoint
Salaire		
Retraite, pension		
Autres revenus (commerciaux, industriels, agricoles...)		
Prestations sociales (allocation adulte handicapé, allocation compensatrice tierce personne, prestation de compensation du handicap, allocation personnalisée d'autonomie) précisez la nature exacte		
Allocations diverses (précisez la nature exacte)		
Allocation chômage		
Rente accident du travail		
Revenu de solidarité adulte		
Total des ressources		